



L'aide à la rénovation énergétique

Les grands principes de la rénovation énergétique



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



avec



**France
Renov'**

Le service public pour mieux
rénover mon habitat

**Au cœur de
votre quotidien**

**toulouse
métropole**

Sommaire



1. Qui sommes-nous ?

- a. Espace Conseil France Rénov'
- b. Maison de l'Énergie

2. Pourquoi rénover ?

- a. Contexte mondial
- b. Contexte national et local
- c. Avantages liés à la rénovation énergétique

3. Comment rénover ?

- a. Les grands principes
- b. L'enveloppe du bâtiment
- c. Les systèmes

4. Avec quels moyens ?

- a. Les aides financières
- b. Les artisans
- c. Les ressources documentaires



Qui sommes-nous ?



1. Qui sommes-nous ?

a. Espace Conseil France Rénov'

- Un réseau national France Rénov' **570 guichets** coordonnés à l'échelle régionale (32 guichets) par **Rénov'Occitanie**
- Mission de **service public**
- Conseils – **gratuits et indépendants** - sur toutes questions relatives à l'énergie dans le logement



1. Qui sommes-nous ?

b. Maison de l'énergie

MAISON DE L'ÉNERGIE – Toulouse Métropole Rénov'

Arche Marengo - 1 allée Jacques Chaban-Delmas
31500 Toulouse



Le guichet qui intervient sur les 37 communes de la Métropole



1. Qui sommes-nous ?

b. Maison de l'énergie

Comment prendre conseil :

Au 05 34 24 59 59

Du mardi au vendredi : 9h-12h30 et 14h-18h

Par mail : renov@toulouse-metropole.fr ou je prends contact via un formulaire en ligne

En prenant RDV sur notre site internet

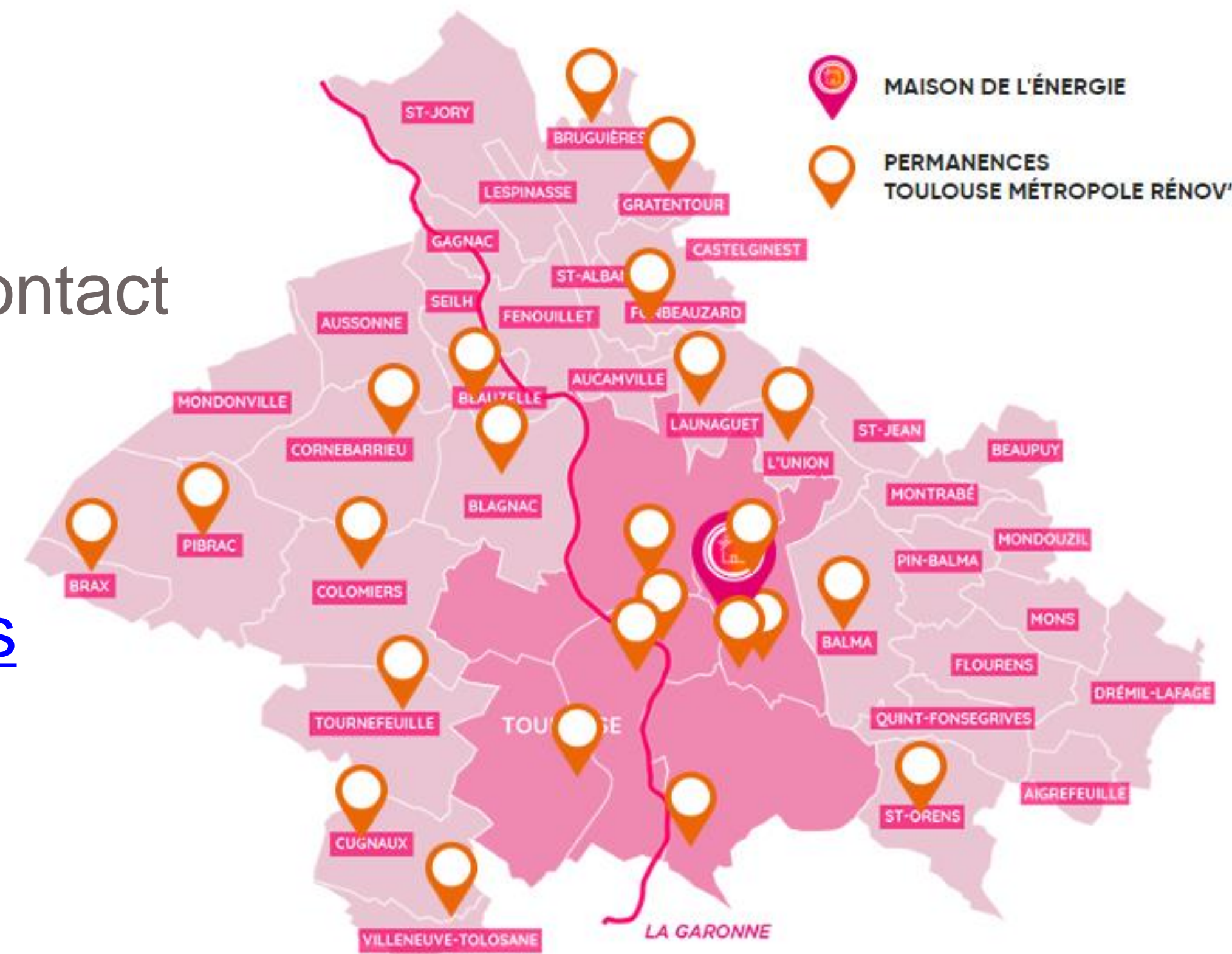
<https://renov.toulouse-metropole.fr/prise-de-rendez-vous>

30 min au téléphone;

45 min en RDV en permanence

A la Maison de l'Énergie sans RDV

Du mardi au jeudi de 10h-12h et de 14h-18h



Pourquoi rénover ?



2. Pourquoi rénover ?

a. Contexte mondial



Augmentation de la consommation des ressources à 80 % fossiles

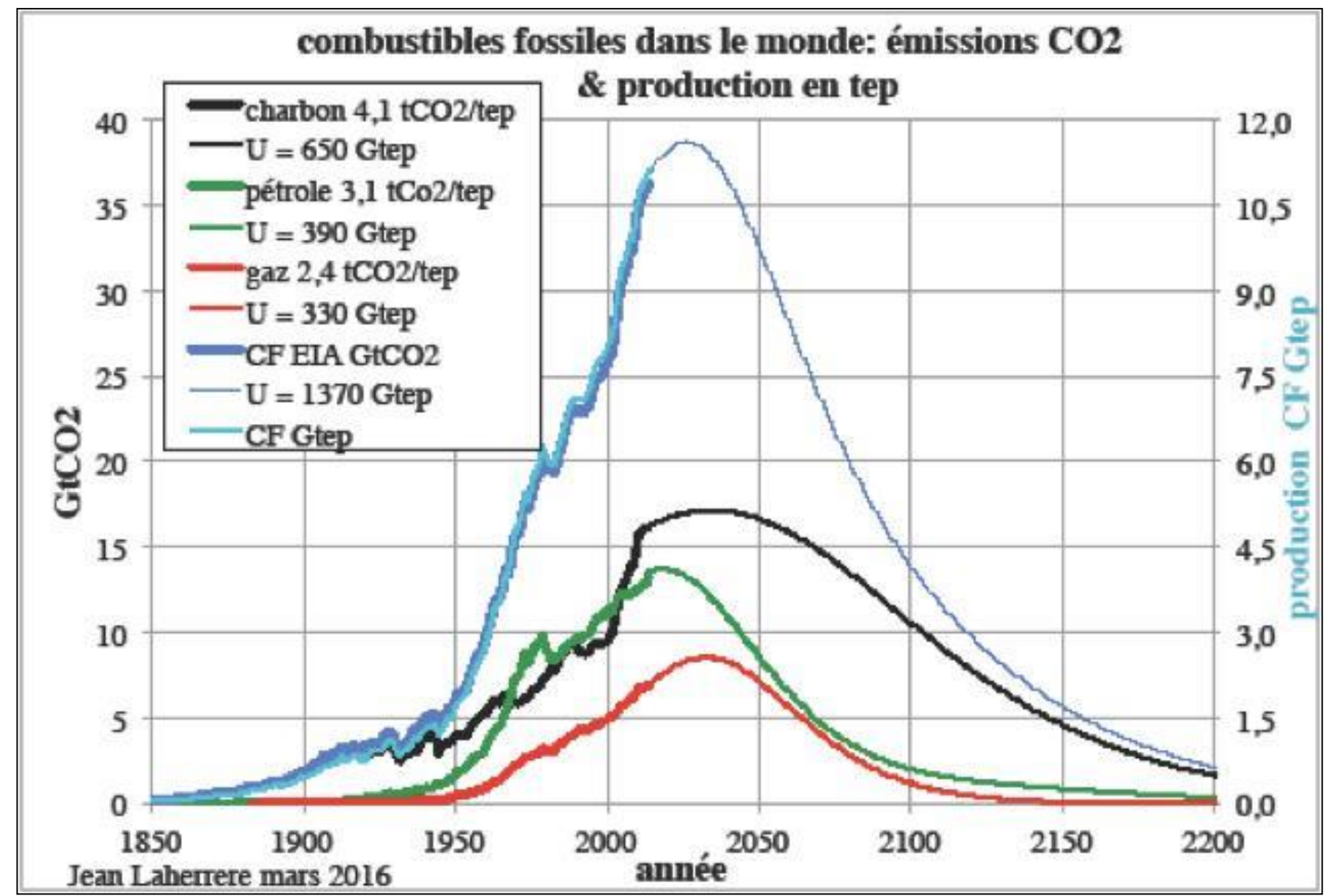
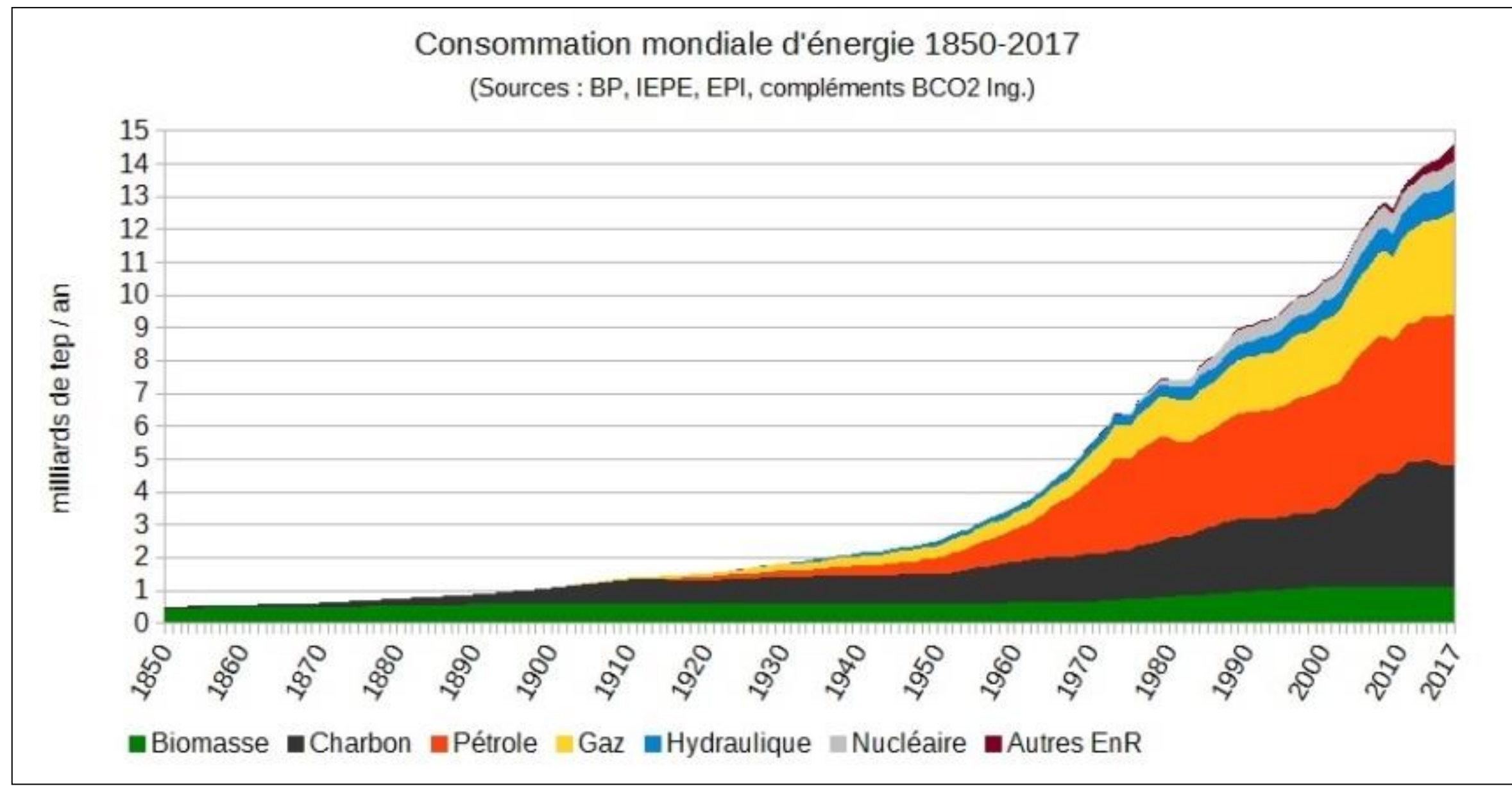
+

Epuisement des ressources énergétiques

=

Augmentation des gaz à effet de serre et accélération du réchauffement climatique

Augmentation du prix de l'énergie



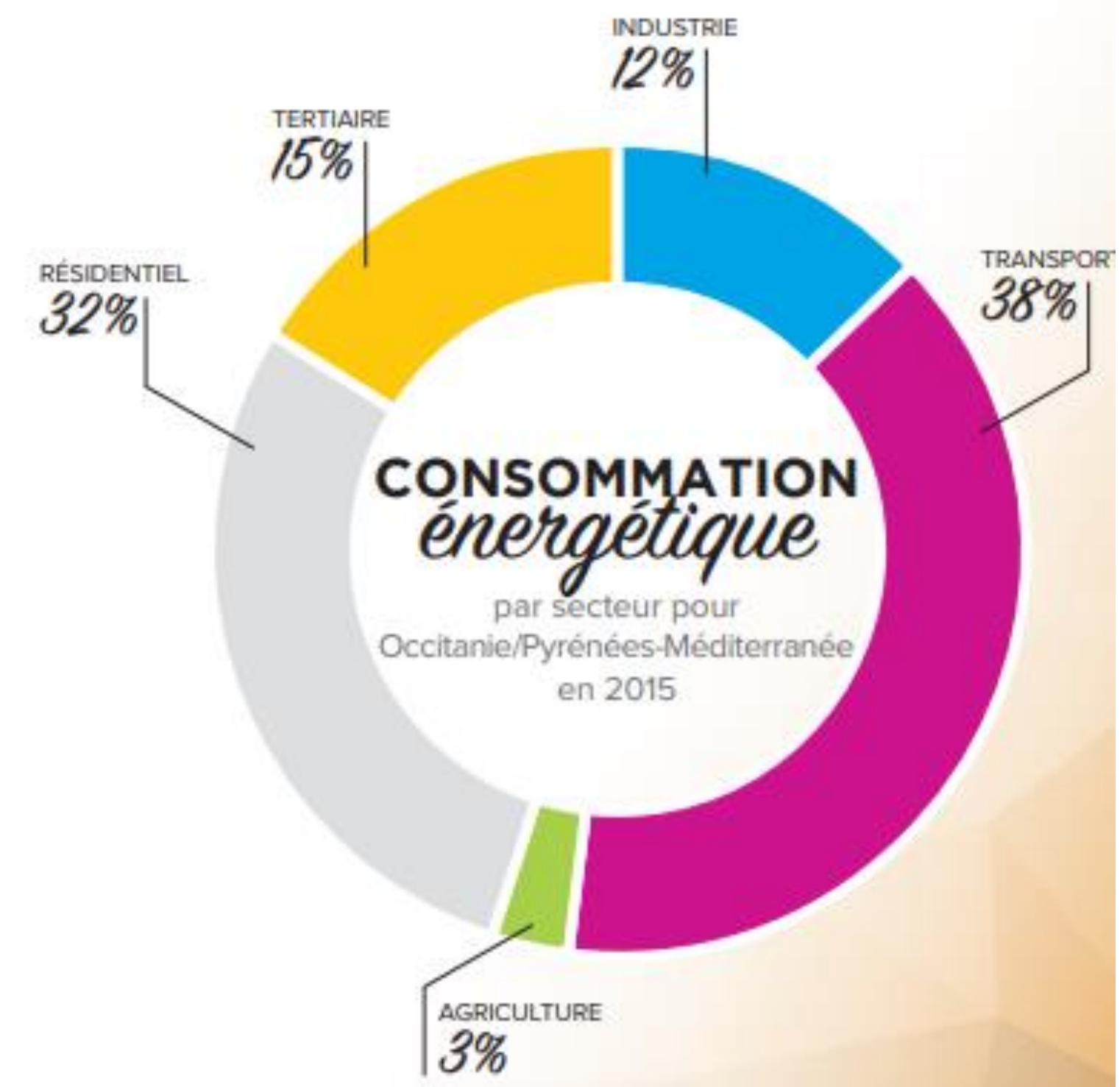
2. Pourquoi rénover ?

b. Contexte national, régional et local

- Toulouse Métropole a voté des engagements ambitieux dans le cadre du **Plan Climat Air Énergie Territorial** (PCAET) à l'horizon 2030 dont :
 - Multiplication par deux des énergies renouvelables
 - Réduction de 20 % de la consommation énergétique
 - Diminution de 40 % des émissions de GES
- Le secteur résidentiel représente :
 - 1/3 des consommations d'énergie
 - 1/4 des GES

Il faut concentrer nos efforts sur les logements

Pour y parvenir Toulouse Métropole ambitionne de rénover 7 500 logements/an d'ici 2030



2. Pourquoi rénover ?

c. Avantages liés à la rénovation énergétique

- **Réduire** ma consommation énergétique
- **Améliorer** mon confort de vie (hiver comme été)
- **Valoriser** mon patrimoine
- **Œuvrer pour l'environnement** en dégageant moins de GES
- **Soutenir** le tissu professionnel local



Comment rénover ?



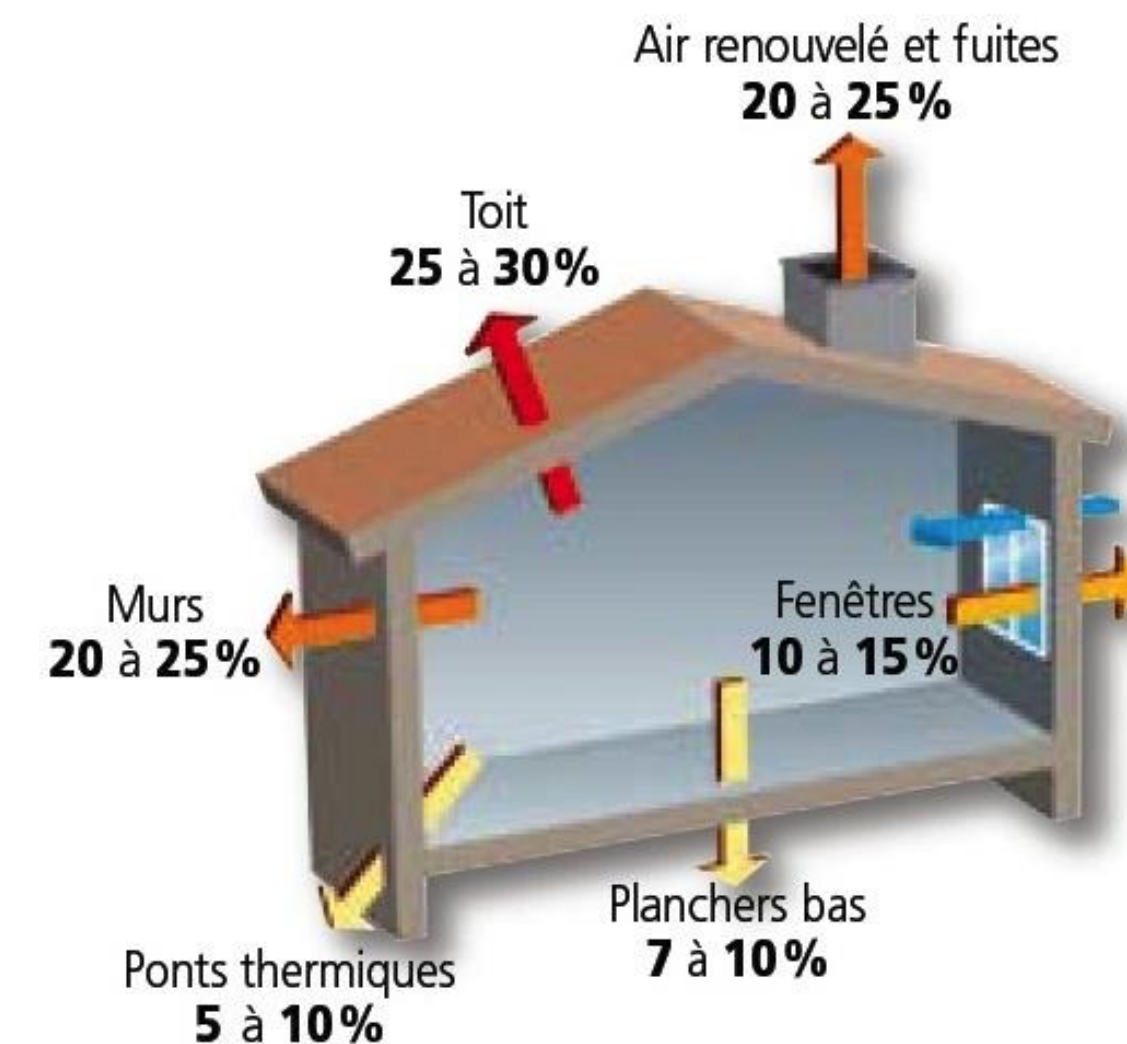
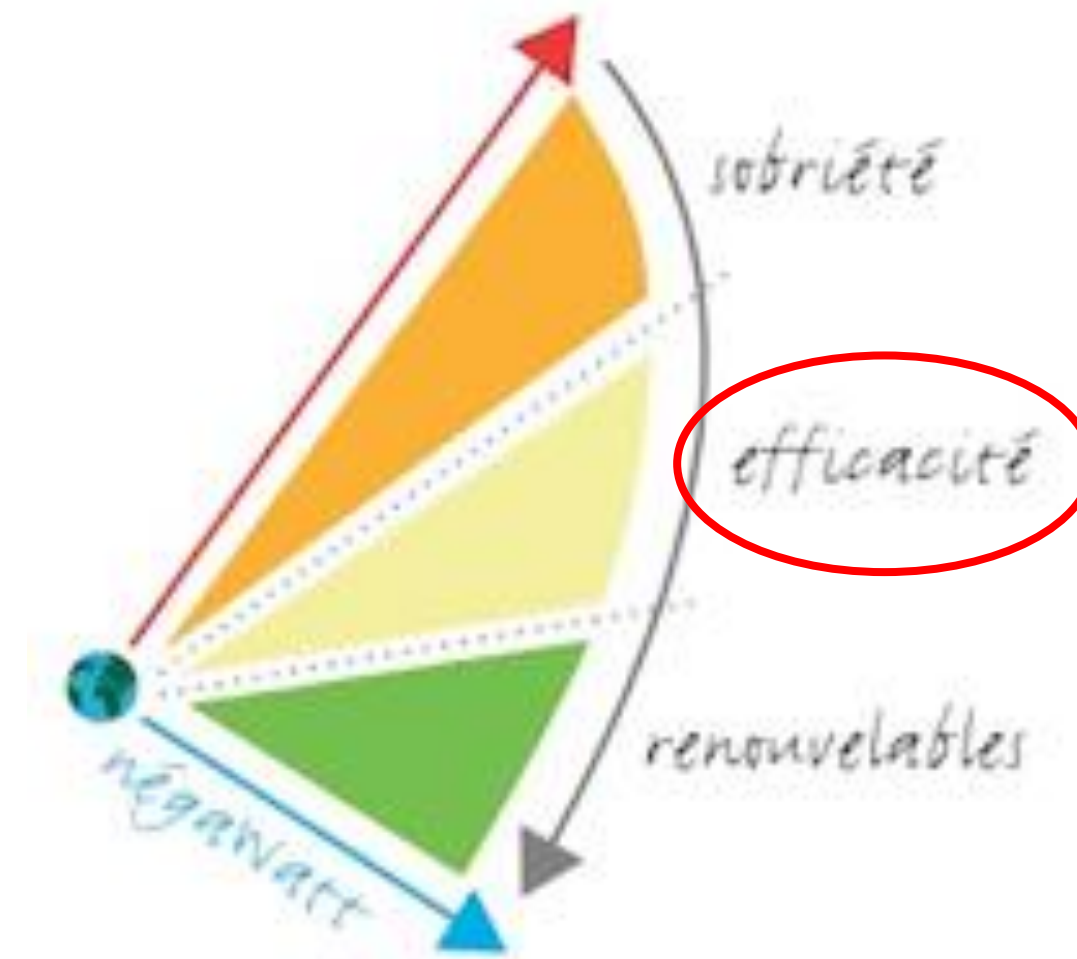
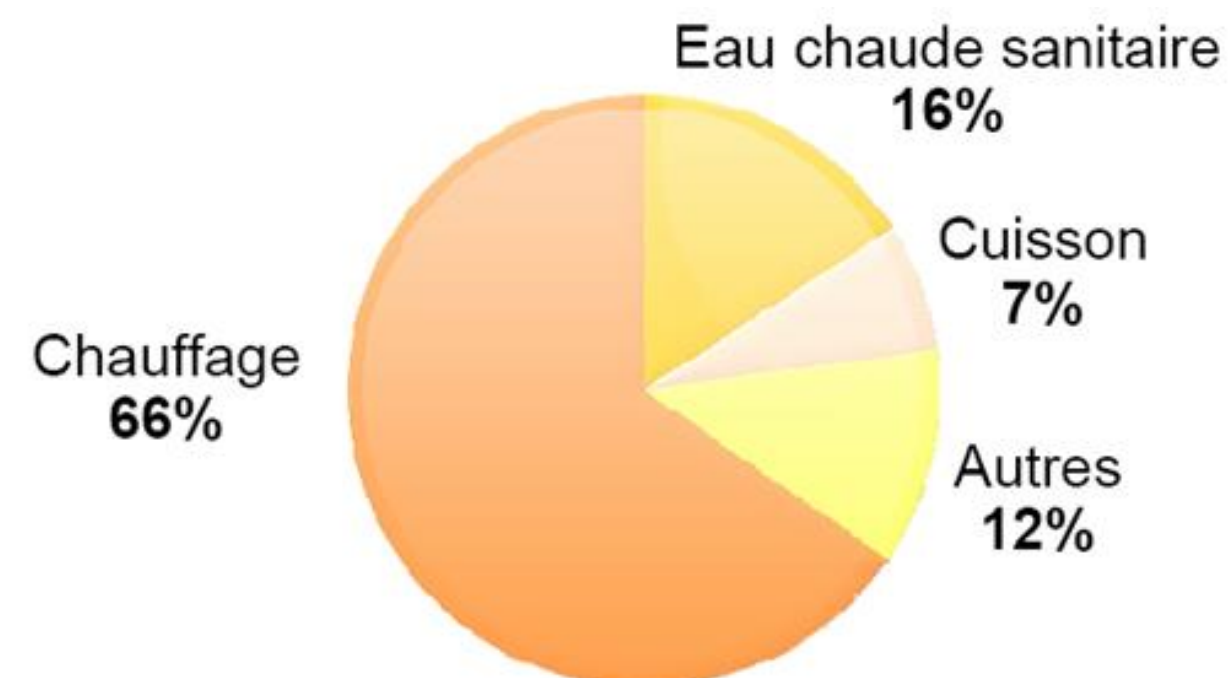
3. Comment rénover ?

a. Les grands principes

Réduire ses besoins puis changer ses systèmes

La vision globale selon la démarche Négawatt :

- Sensibiliser aux éco-gestes
- Limiter les déperditions
- Améliorer les systèmes
- Produire des énergies renouvelables



Répartition des déperditions et consommation d'une maison non rénovée de 1970

3. Comment rénover ?

b. L'enveloppe du bâtiment

L'isolation : Généralités

La **résistance thermique R** (en $\text{m}^2 \cdot \text{K}/\text{W}$) caractérise le degré d'isolation d'une paroi

Pour un matériau donné : $R = e / \lambda$

Avec λ la conductivité du matériau et e son épaisseur (en m)

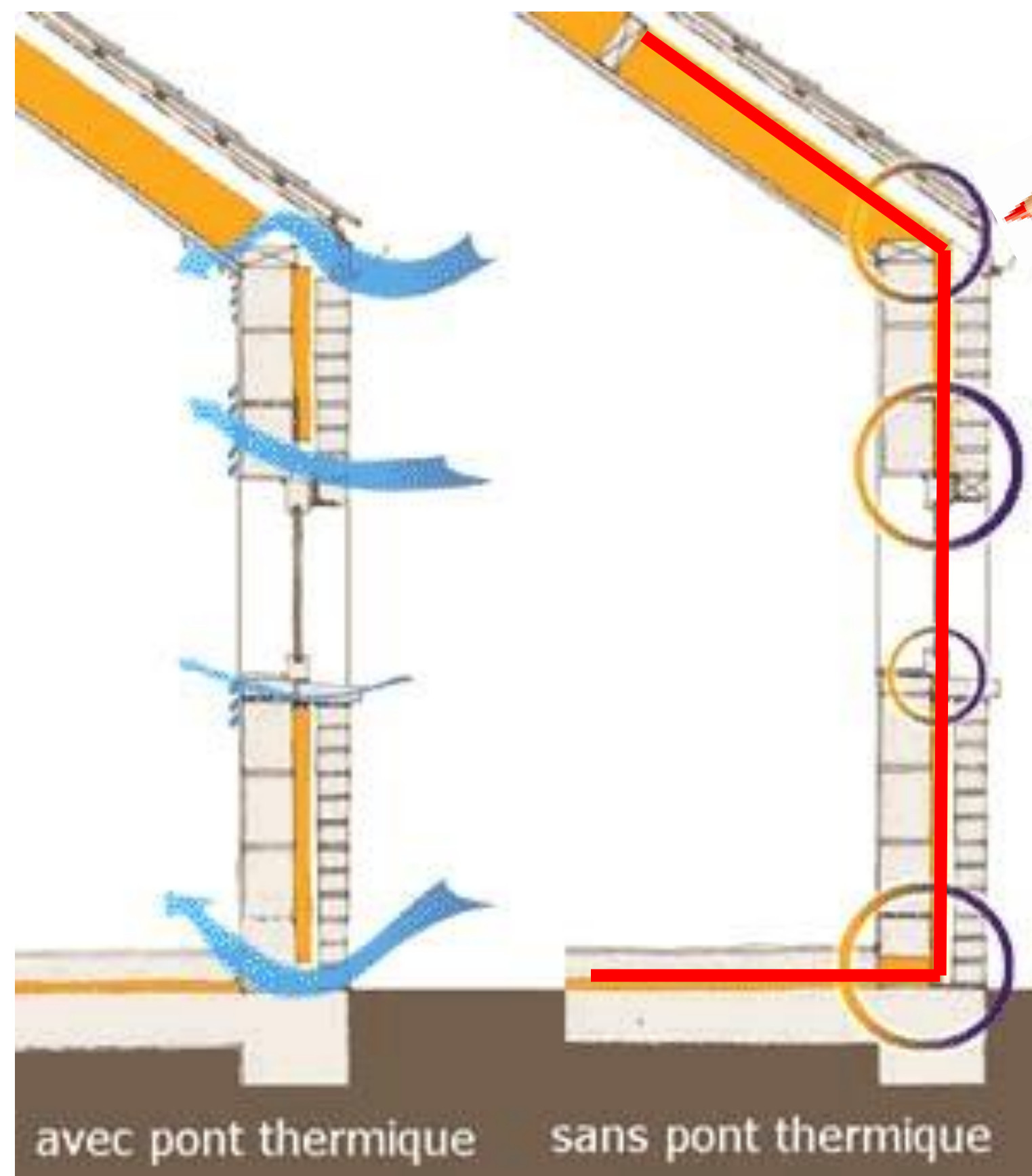


Plus R est grand, plus la paroi est isolante

3. Comment rénover ?

b. L'enveloppe du bâtiment

L'isolation : Généralités



- Pour éviter les ponts thermiques, l'isolation doit être idéalement en tout point continue
- Il faut pouvoir faire un trait sans lever le crayon sur tous les plans de l'habitation

3. Comment rénover ?

b. L'enveloppe du bâtiment

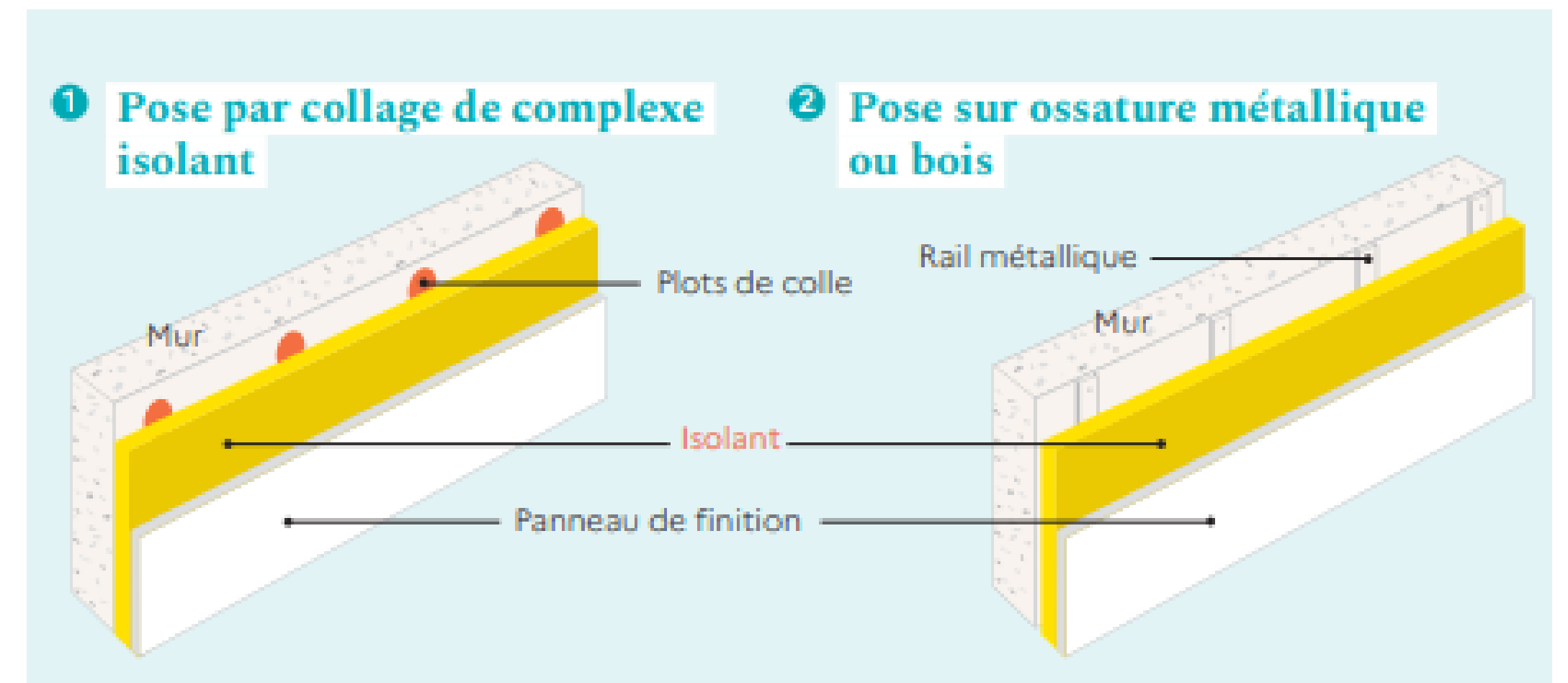
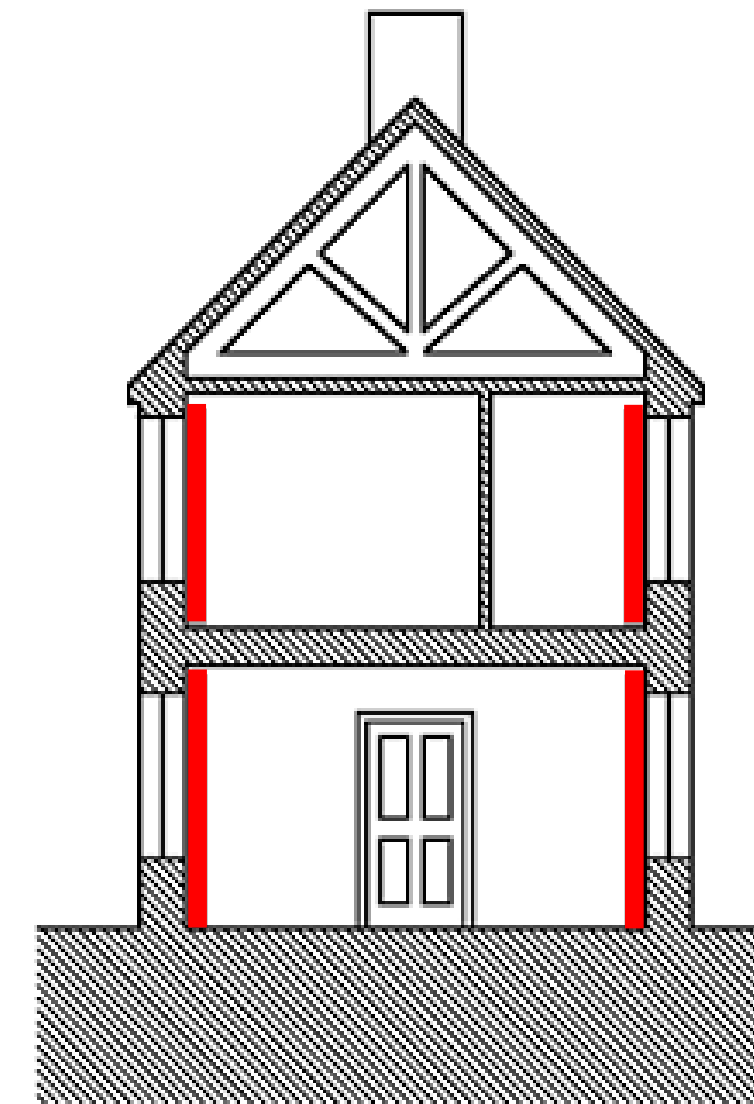
L'isolation des murs par l'intérieur

Points positifs :

- Possibilité pièce par pièce
- Sensation de paroi froide diminuée
- Prix de prestation maîtrisés

Points d'attention :

- Surface habitable diminuée
- Modification réseaux intérieurs à prévoir
- Mauvais traitement des ponts thermiques
- Perte inertie des murs



3. Comment rénover ?

b. L'enveloppe du bâtiment

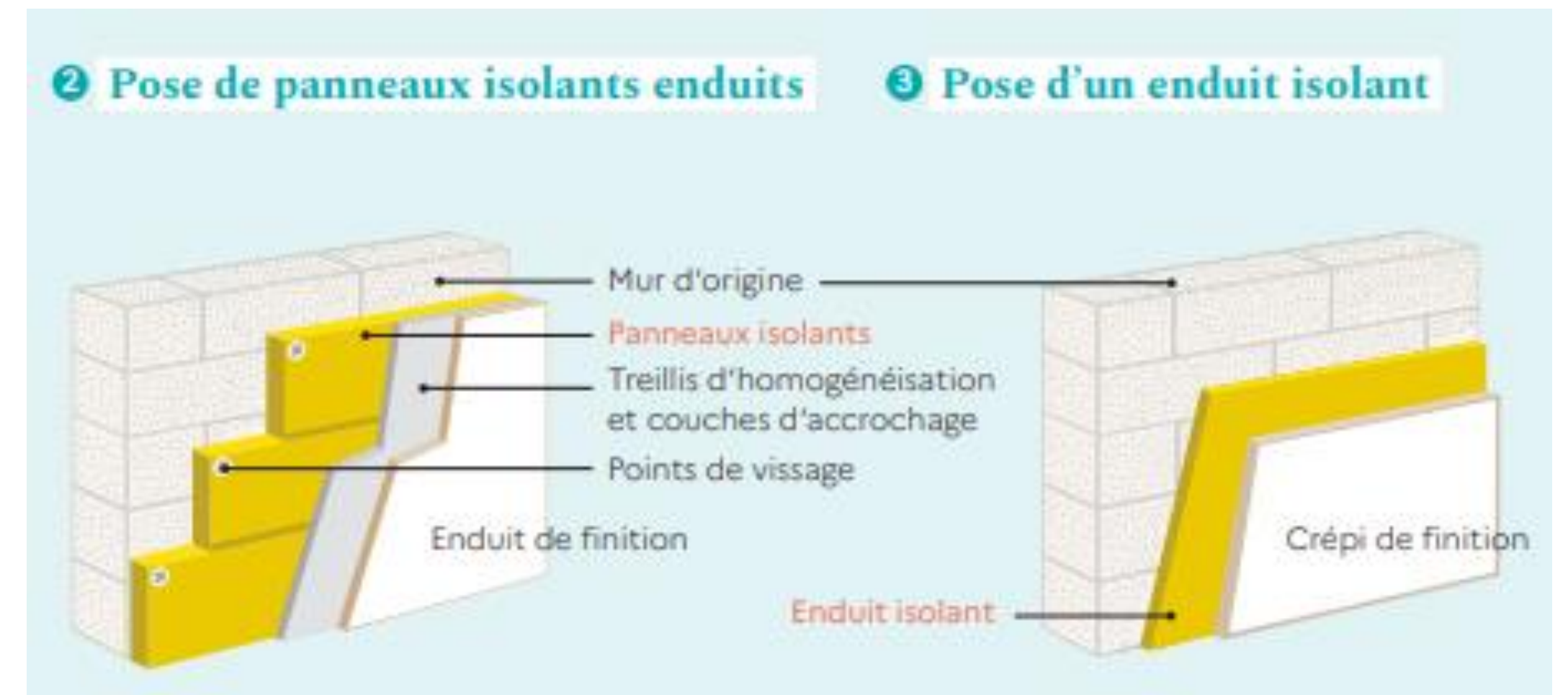
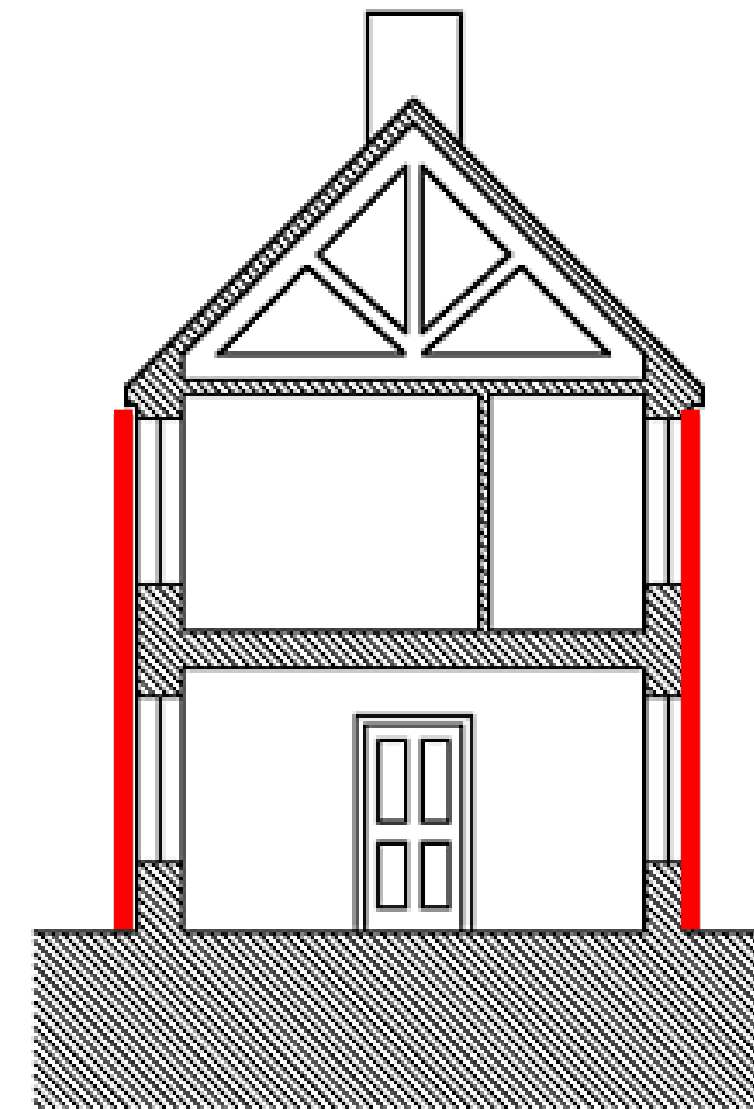
L'isolation des murs par l'extérieur

Points positifs :

- Traitement des ponts thermiques du plancher de l'étage et des refends
- Inertie des murs conservée
- Logement habitable pendant les travaux

Points d'attention :

- Déclaration de travaux à prévoir (et pas toujours possible)
- Prix plus important que par l'intérieur



3. Comment rénover ?

b. L'enveloppe du bâtiment

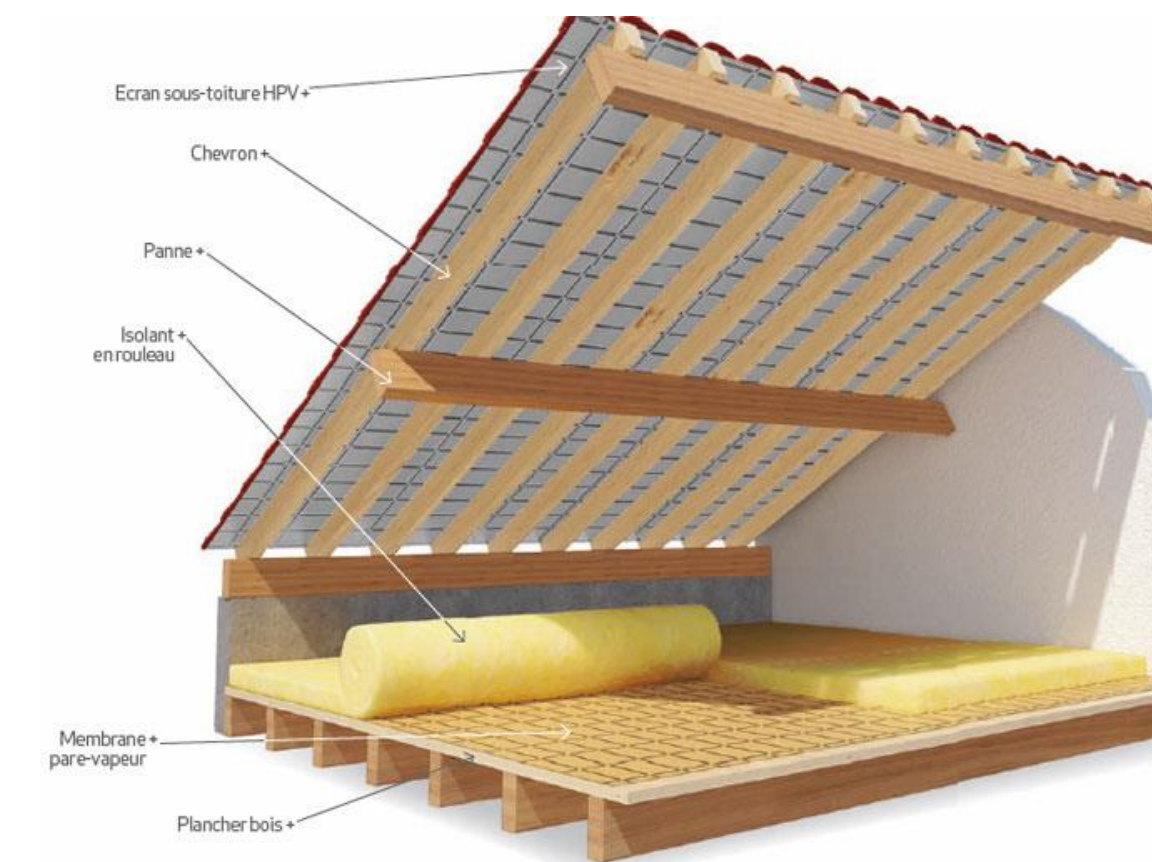
L'isolation des combles perdus

Points positifs :

- Barrière thermique contre l'espace chauffé (moins de volume chauffé, espace tampon)
- Facilité de pose de l'isolant
- Prix peu élevé

Points d'attention :

- Prévoir création de plancher ou isolant rigide pour stockage ou chemin de passage (accès VMC)
- Si vrac penser au croûtage et traitement des bas de pente



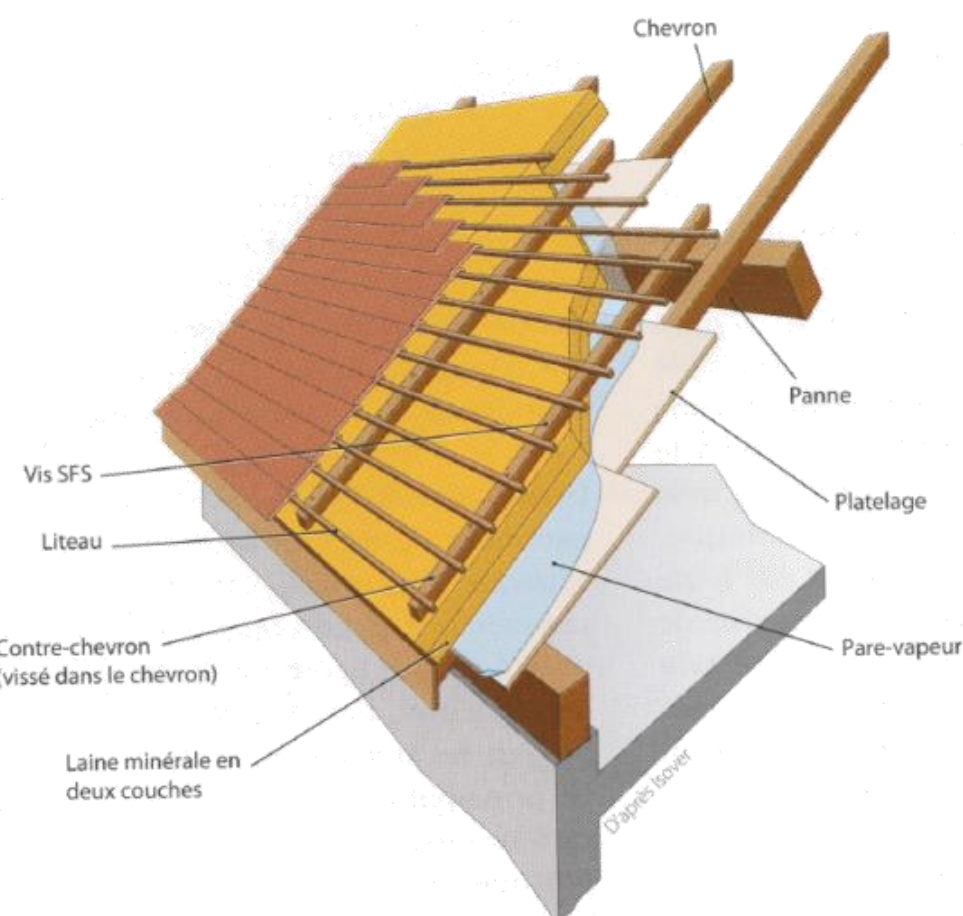
3. Comment rénover ?

b. L'enveloppe du bâtiment

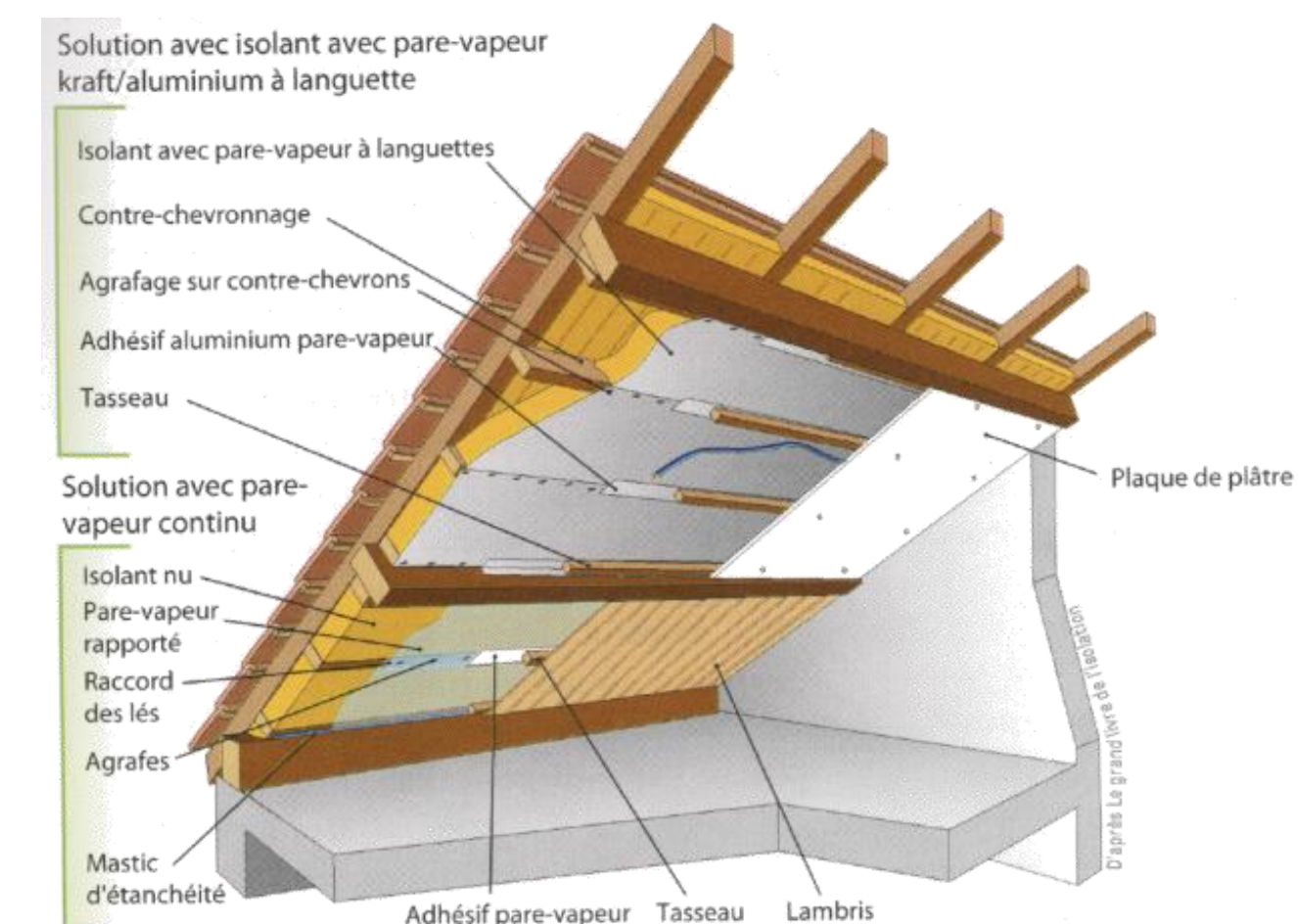
L'isolation pentes de toit (rampants)

Deux techniques possibles : par l'**intérieur** ou par l'**extérieur** (sarking)

- Possibilité d'aménagement d'un espace complémentaire
- Directement sous la couverture : attention au choix de l'isolant / confort d'été



Isolation des rampants par l'extérieur (sarking)



Isolation des rampants sous la couverture

3. Comment rénover ?

b. L'enveloppe du bâtiment

L'isolation sous plancher bas

Points positifs :

- Travaux en dehors du logement plus simple

Points d'attention :

- Traitements des points singuliers (réseaux, luminaires, porte de garage...)
- Difficulté d'accès pour le vide-sanitaire

L'isolation sur plancher est possible dans le cas de rénovation lourde, avec pourquoi pas l'intégration d'un plancher chauffant



3. Comment rénover ?

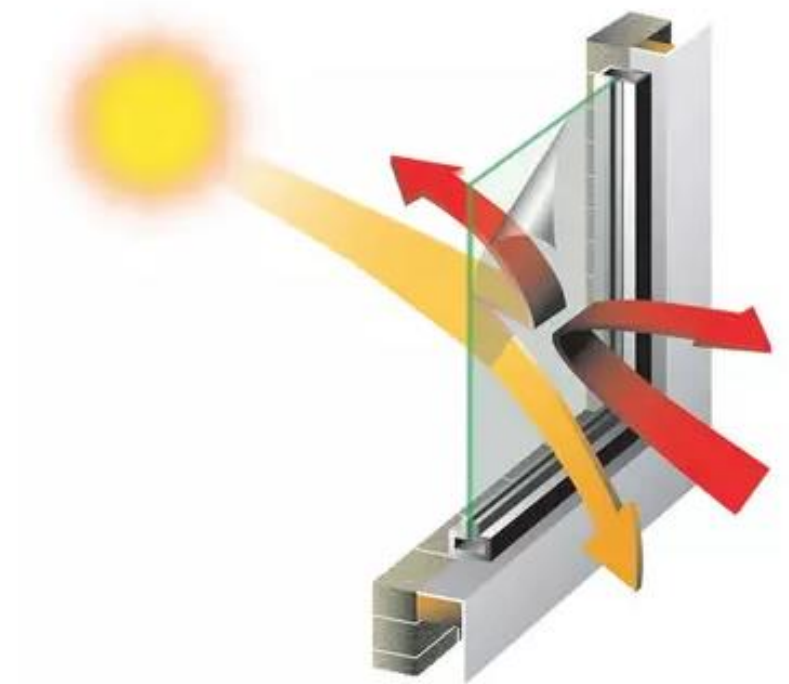
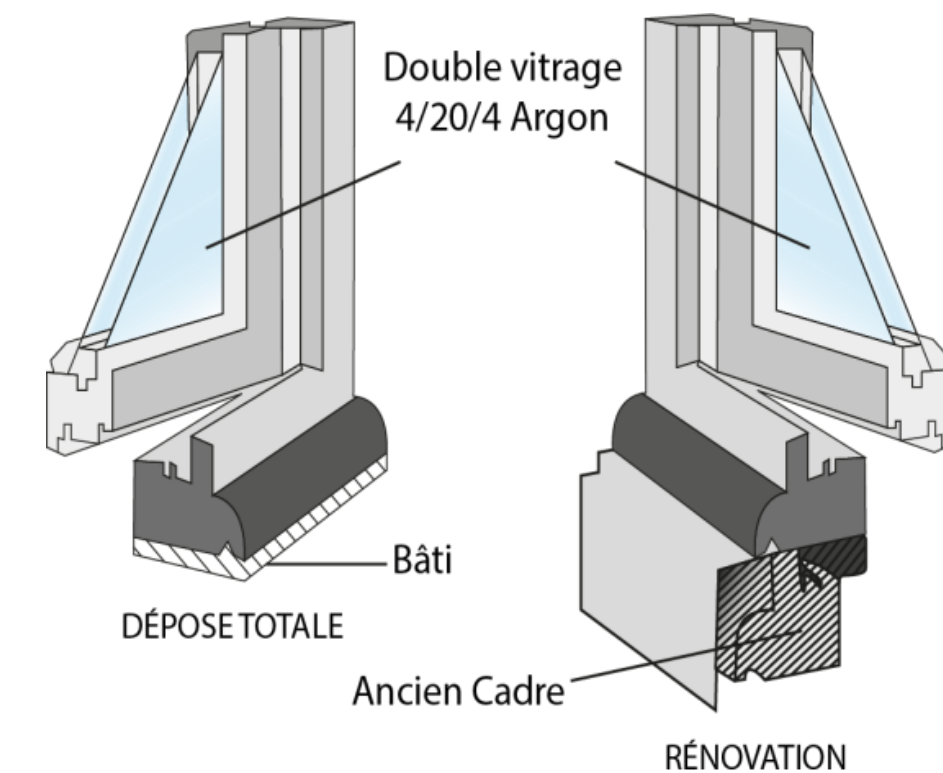
b. L'enveloppe du bâtiment

Le remplacement des menuiseries

- **Dépose totale ou en rénovation** (sur cadre existant)
- Deux critères à prendre en compte :
 - Le coefficient de performance thermique **Uw** (en $W/m^2.K$).
Le plus bas possible.
 - Le facteur solaire **Sw** : capacité d'un vitrage à transmettre la chaleur.

Conseil : Grand au Sud, Faible à l'Ouest et très faible en fenêtre de toit

- Gain énergétique limité de part sa faible surface déperditive
- Confort thermique / sensation de paroi froide
- Amélioration acoustique / sécurité



3. Comment rénover ?

b. L'enveloppe du bâtiment

Le confort d'été

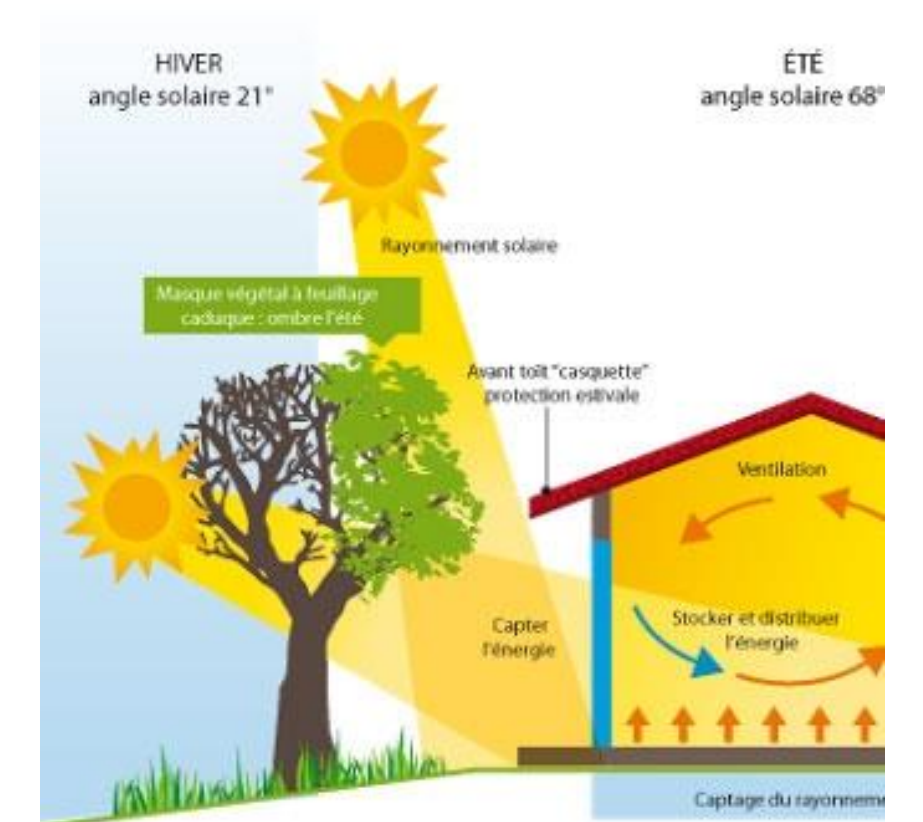
Type d'isolation avec forte densité et « fibreux »
Quelques exemples :

- Ouate de cellulose
- Textile recyclé
- Fibre de bois HD
- Chènevotte
- Laine de coton



D'autres facteurs sont aussi déterminants :

- Les protections/masques solaires
- L'inertie du bâtiment
- La ventilation nocturne



NB : En 2024, les brasseurs d'air fixes de plafond et les protections de parois vitrées sont des travaux éligibles dans le cadre du parcours accompagné.

3. Comment rénover ?

c. Les systèmes

La ventilation simple flux

Principe :

Aspiration de l'air vicié dans les pièces humides (salle d'eau, WC, cuisine)

Arrivée d'air neuf par les grilles d'entrées d'air dans les menuiseries des pièces sèches (chambre, salon,...).

- Contrôle des débits, amélioration hygroréglable
- Fortement recommandé si remplacement des fenêtres



3. Comment rénover ?

c. Les systèmes

La ventilation double flux

Principe :

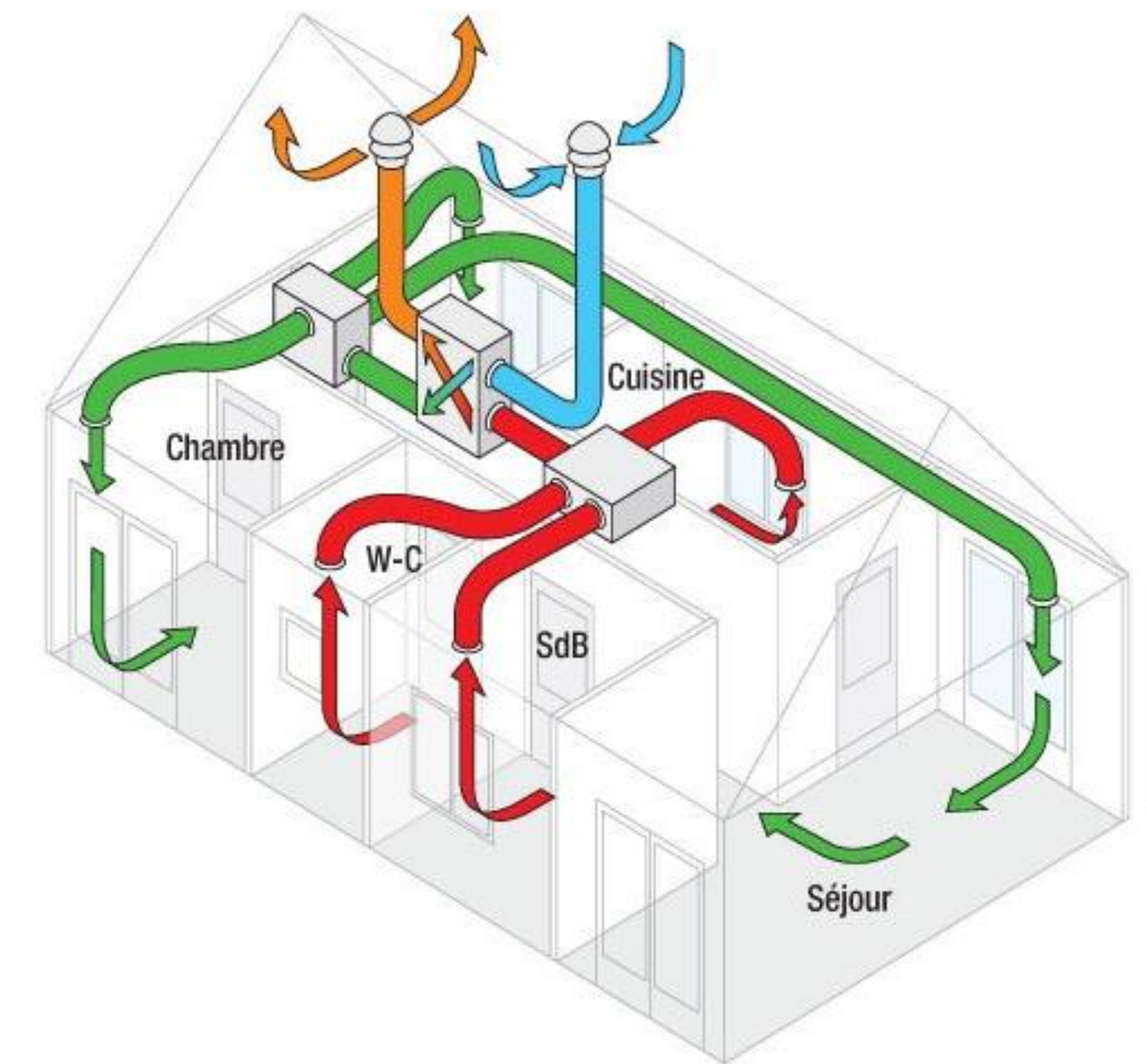
Aspiration de l'air vicié dans les pièces humides

Rejet de l'air vicié en toiture

Aspiration de l'air neuf en toiture

Distribution d'air neuf préalablement réchauffé dans les pièces sèches.

- Meilleure qualité de l'air
- Bien maîtriser l'étanchéité à l'air du logement



3. Comment rénover ?

c. Les systèmes



Les pompes à chaleur

- Produisent plus d'énergie qu'elles n'en consomment (de 2,5 à 6 x plus)
- Notion fondamentale du « COP annuel moyen » et non pas théorique → ETAS

PAC air-air :

- Produit de la chaleur et du froid
- Adaptée pour le remplacement de système de chauffage par radiateurs électriques
- Transmission de la chaleur par l'air via des unités gainables ou murales.

PAC air-eau :

- Produit de la chaleur. Peut produire du froid et de l'eau chaude sanitaire en complément.
- Adaptée pour la récupération d'un système centralisé (remplacement chaudière), si réseau de radiateurs compatibles (voir avec artisans qualifiés).
- Émetteurs basse température augmentent performances

Existe en **géothermie** (eau-eau), + performant mais + cher et + compliqué à installer

3. Comment rénover ?

c. Les systèmes

Les systèmes chauffage bois

En bûches, plaquettes, granulés de bois ou briquettes.

- Avec une **chaudière**, majoritairement à granulés, pour un **chauffage central** (prévu pour le chauffage et/ou l'ECS)
 - L'alimentation peut être manuelle ou automatique
 - Autonomie importante avec silo (recharge par camion possible)
- Avec un **poêle ou insert**. Utilisé souvent en **appoint**
 - Autonomie de quelques heures (bûches) à plusieurs jours (granulés)
 - Diffusion de la chaleur par rayonnement dans la pièce et convection selon le modèle (à air pulsé) ou la distribution (avec répartiteur de chaleur)
 - Prévoir une arrivée d'air primaire

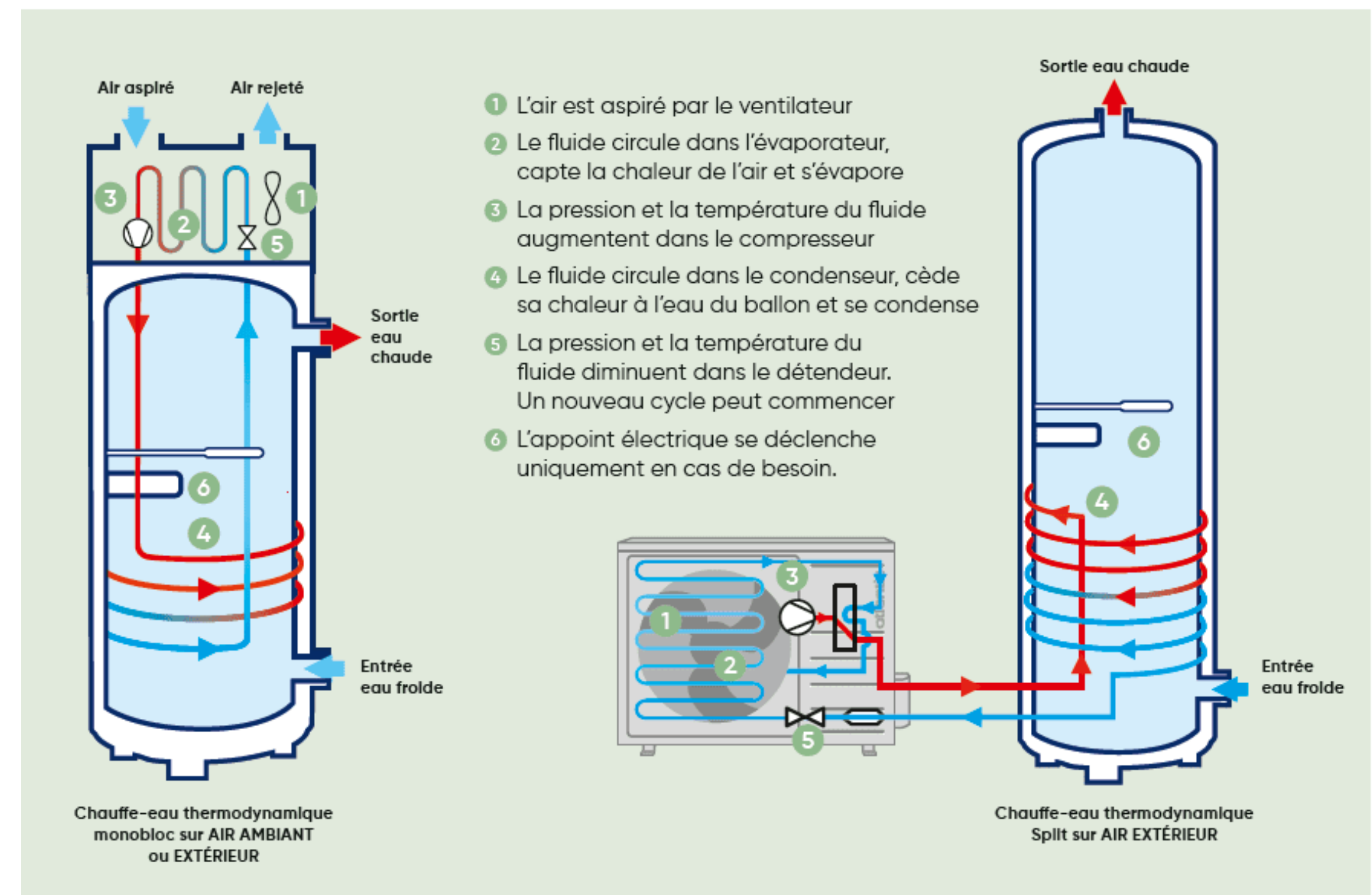


3. Comment rénover ?

c. Les systèmes

Le ballon thermodynamique

- Pompe à chaleur dédiée à la production d'eau chaude sanitaire
- Peut **remplacer** facilement un cumulus électrique (à condition d'avoir la place)
- Gain énergétique **important**
- **Prix plus important** que pour un ballon d'eau chaude électrique standard.

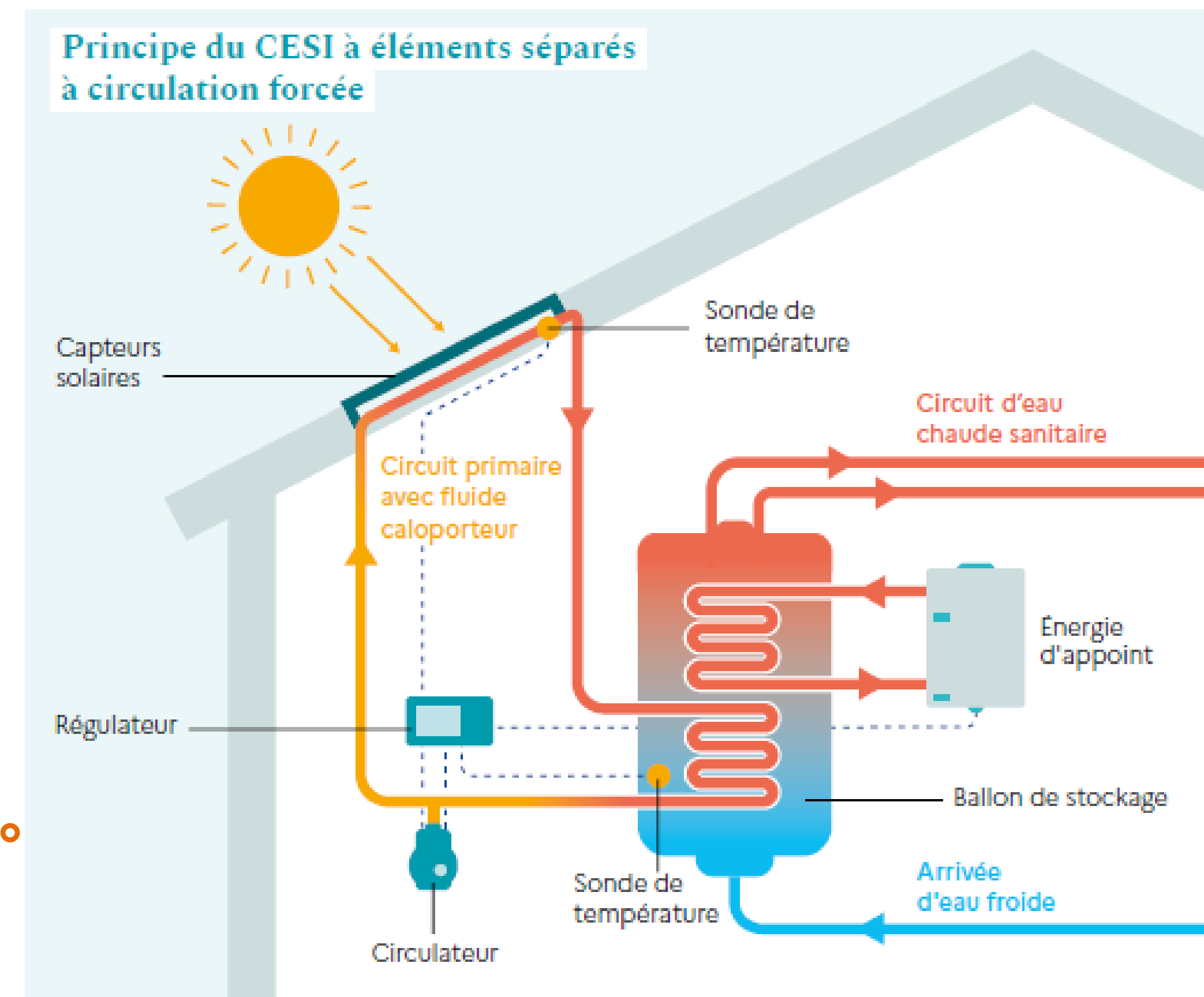


3. Comment rénover ?

c. Les systèmes

Le chauffe-eau solaire individuel (CESI)

- Dimensionnement type pour **4 personnes** : ballon de **300 litres** et **4 à 5 m² de capteurs**
- **Ballon spécifique avec appoint**, électrique ou par chaudière existante
- Toiture plein **Sud** jusqu'à plein **Est ou Ouest**, **absence de masques**
- Inclinaison toiture 33% (20°) OK, optimum à **45°** (en auvent sur façade ou sur support)
- Couvre **50 à 80 % des besoins annuels d'ECS**



Existe aussi en appoint de chauffage central : **système solaire combiné (SSC)**

3. Comment rénover ?

c. Les systèmes

Régulations et optimisations des systèmes

- **Programmateurs d'ambiance** (thermostat) permet de demander une consigne de température en fonction de vos habitudes de vie ;
- **Sonde extérieure** pour réagir plus vite ;
- **Robinets thermostatiques** sur radiateurs pour donner une consigne de T°C réduite ;
- **Isolation réseau de distribution hors volume chauffé** (garage, vide-sanitaire, combles perdus...)



Avec quels moyens?



4. Avec quels moyens ?



Accompagnement à la rénovation : Toulouse Métropole Rénov, guichet unique de la rénovation

Pour avoir des conseils techniques sur votre projet, comment répondre à vos besoins et les différents dispositifs d'aide financière et d'accompagnement, contactez notre guichet.

Retrouver toutes les informations sur les aides financières sur notre site, avec des fiches pratiques téléchargeables pour vous guider.

Rubrique agenda pour suivre les ateliers, les événements et webinaires. De nombreuses thématiques sont abordées. (Inscription parfois requise)



renov.toulouse-metropole.fr



4. Avec quels moyens ?

a. Les aides financières

Règles communes

- Statuts divers : occupants, bailleurs, syndics, etc...
- Logement à usage de **résidence principale**, âge de l'habitation **+ 15 ans** ;
- Professionnels **RGE** : artisans et bureaux d'étude thermique ;
- Respect de **critères techniques** ;
- Formaliser « en ligne » une demande **AVANT** d'avoir signé un devis et respecter la procédure ;
- Dispositifs **cumulables** (avec règles d'ecretement) ;
- TVA à **5,5 %**

4. Avec quels moyens ?

a. Les aides financières

La **somme des Revenus Fiscaux de Référence** (RFR) des occupants du logement et le **nombre de personnes** y résidant et non pas de part fiscale.

NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MENAGE	MENAGES AUX REVENUS TRES MODESTES	MENAGES AUX REVENUS MODESTES	MENAGES AUX REVENUS INTERMEDIAIRES	MENAGES AUX REVENUS SUPERIEURS
1	17 173 €	22 015 €	30 844 €	supérieur à 30 844 €
2	25 115 €	32 197 €	45 340 €	supérieur à 45 340 €
3	30 206 €	38 719 €	54 592 €	supérieur à 54 592 €
4	35 285 €	45 234 €	63 844 €	supérieur à 63 844 €
5	40 388 €	51 775 €	73 098 €	supérieur à 73 098 €
par personne supplémentaire	+ 5 094 €	+ 6 525 €	+ 9 524 €	+ 9 524 €





4. Avec quels moyens ?

a. Les aides financières

La **somme des Revenus Fiscaux de Référence** (RFR) des occupants du logement et le **nombre de personnes** y résidant et non pas de part fiscale.

Exemple : 2 adultes avec 1 enfant = 3 personnes

NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MENAGE	MENAGES AUX REVENUS TRES MODESTES	MENAGES AUX REVENUS MODESTES	MENAGES AUX REVENUS INTERMEDIAIRES	MENAGES AUX REVENUS SUPERIEURS
1	17 173 €	22 015 €	30 844 €	supérieur à 30 844 €
2	25 115 €	32 197 €	45 340 €	supérieur à 45 340 €
3	30 206 €	38 719 €	54 592 €	supérieur à 54 592 €
4	35 285 €	45 234 €	63 844 €	supérieur à 63 844 €
5	40 388 €	51 775 €	73 098 €	supérieur à 73 098 €
par personne supplémentaire	+ 5 094 €	+ 6 525 €	+ 9 524 €	+ 9 524 €



4. Avec quels moyens ?

a. Les aides financières

La **somme des Revenus Fiscaux de Référence** (RFR) des occupants du logement et le **nombre de personnes** y résidant et non pas de part fiscale.

Exemple : 2 adultes avec 1 enfant = 3 personnes RFR (cumulés si plusieurs Avis d'Impôts) = 48 753 €

NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MENAGE	MENAGES AUX REVENUS TRES MODESTES	MENAGES AUX REVENUS MODESTES	MENAGES AUX REVENUS INTERMEDIAIRES	MENAGES AUX REVENUS SUPERIEURS
1	17 173 €	22 015 €	30 844 €	supérieur à 30 844 €
2	25 115 €	32 197 €	45 340 €	supérieur à 45 340 €
3	30 206 €	38 719 €	54 592 €	supérieur à 54 592 €
4	35 285 €	45 234 €	63 844 €	supérieur à 63 844 €
5	40 388 €	51 775 €	73 098 €	supérieur à 73 098 €
par personne supplémentaire	+ 5 094 €	+ 6 525 €	+ 9 524 €	+ 9 524 €

4. Avec quels moyens ?

a. Les aides financières



Depuis les 1^{er} janvier 2024, deux approches des aides pour la rénovation

« **Parcours non accompagné** »

Aides pour les monogestes
(forfaitaires)

« **Parcours accompagné** »

Aides pour de la rénovation d'ampleur
(pourcentage coût des travaux)

4. Avec quels moyens ?

a. Les aides financières

Parcours non accompagné : MaPrimeRénov' par geste

- **Non accessible aux revenus « supérieurs » (rose)**
- Logement de **plus de 15 ans**
- Respectent les **critères techniques**
- Propriétaires **occupants, bailleurs, usufruitiers**, titulaires droit réel conférant l'usage du bien, preneurs bail emphytéotique, **indivision** (si accord avec l'ensemble des membres)
- Plus de détails sur la fiche pratique de ce dispositif à ce lien :
[Fiche pratique MaPrimeRénov' par geste](#)
- Pour faire une demande MaPrimeRénov' par geste : maprimerenov.gouv.fr



4. Avec quels moyens ?

a. Les aides financières



Parcours non accompagné : Certificats d'économies d'énergie

- Ouvert à **tous** (résidences secondaires, locataires, SCI sans conditions)
- Logement de **plus de 2 ans**
- Montants forfaitaires variables - **à préciser /comparez bien les offres** - selon votre situation personnelle : foyer fiscal, maison ou appartement, m² chauffés, sources d'énergie avant et après travaux, etc..
- Plus de détails sur la fiche pratique de ce dispositif à ce lien :
[Fiche pratique Certificat d'économie d'énergie](#)

4. Avec quels moyens ?

a. Les aides financières

MaPrimeRénov' parcours accompagné

- Toutes demandes de MPR parcours accompagné faites depuis le 1^{er} janvier doivent se faire via un nouveau type d'acteur : **Mon Accompagnateur Rénov'** (MAR)

[Liste des Accompagnateurs agissant sur Toulouse Métropole](#)

- Les prestations des MAR :

- 1) Première visite pour réalisation de l'audit énergétique
- 2) Appui élaboration du projet de travaux, validation des devis et plan de financement
- 3) Aide au montage des dossiers de demande d'aides
- 4) Accompagnement du ménage tout au long de la réalisation des travaux
- 5) Seconde visite sur place post-travaux



4. Avec quels moyens ?

a. Les aides financières

MaPrimeRénov' parcours accompagné



PLAFONDS DES DEPENSES ELIGIBLES HT		MENAGES AUX REVENUS TRES MODESTES	MENAGES AUX REVENUS MODESTES	MENAGES AUX REVENUS INTERMEDIAIRES	MENAGES AUX REVENUS SUPERIEURS
GAIN DE 2 CLASSES	40 000 €	80 %	60 %	45 %	10 %
GAIN DE 3 CLASSES	55 000 €			50 %	15 %
GAIN DE 4 CLASSES OU PLUS	70 000 €			20 %	
BONIFICATION « SORTIE DE PASSOIRE ENERGETIQUE »		+ 10 %			
ECRETEMENT du montant TTC des travaux dans le respect du plafond des dépenses éligibles		100 %	90 %	80 %	60 %

Ouverture des avances d'aides durant les travaux aux ménages très modestes et modestes (30% des aides)

Bonus « sortie de passoire » pour logements en F ou G avant travaux et D après travaux

4. Avec quels moyens ?

a. Les aides financières

MaPrimeRénov' parcours accompagné

Scénario permettant 3 sauts de classes énergétiques



PLAFONDS DES DEPENSES ELIGIBLES HT		MENAGES AUX REVENUS TRES MODESTES	MENAGES AUX REVENUS MODESTES	MENAGES AUX REVENUS INTERMEDIAIRES	MENAGES AUX REVENUS SUPERIEURS
GAIN DE 2 CLASSES	40 000 €			45 %	10 %
GAIN DE 3 CLASSES	55 000 €	80 %	60 %	50 %	15 %
GAIN DE 4 CLASSES OU PLUS	70 000 €				20 %
BONIFICATION « SORTIE DE PASSOIRE ENERGETIQUE »		+ 10 %			
ECRETEMENT du montant TTC des travaux dans le respect du plafond des dépenses éligibles		100 %	90 %	80 %	60 %

Ouverture des avances d'aides durant les travaux aux ménages très modestes et modestes (30% des aides)

Bonus « sortie de passoire » pour logements en F ou G avant travaux et D après travaux

4. Avec quels moyens ?

a. Les aides financières



MaPrimeRénov' parcours accompagné

Scénario permettant 3 sauts de classes énergétiques pour un ménage aux revenus intermédiaires

PLAFONDS DES DEPENSES ELIGIBLES HT		MENAGES AUX REVENUS TRES MODESTES	MENAGES AUX REVENUS MODESTES	MENAGES AUX REVENUS INTERMEDIAIRES	MENAGES AUX REVENUS SUPERIEURS
GAIN DE 2 CLASSES	40 000 €			45 %	10 %
GAIN DE 3 CLASSES	55 000 €	80 %	60 %	50 %	15 %
GAIN DE 4 CLASSES OU PLUS	70 000 €				20 %
BONIFICATION « SORTIE DE PASSOIRE ENERGETIQUE »		+ 10 %			
ECRETEMENT du montant TTC des travaux dans le respect du plafond des dépenses éligibles		100 %	90 %	80 %	60 %

Ouverture des avances d'aides durant les travaux aux ménages très modestes et modestes (30% des aides)

Bonus « sortie de passoire » pour logements en F ou G avant travaux et D après travaux

4. Avec quels moyens ?

a. Les aides financières

toulouse
métropole



Programme d'Intérêt Général « Logements performants »

- **Propriétaires occupants et bailleurs très modestes ou modestes**
 - **+ 20 %** d'aides financières sur les travaux HT pour les ménages **très modestes**
 - **+ 10 %** d'aides financières sur les travaux HT pour les ménages **modestes**.

Accessible pour tout parcours accompagné par un MAR
- Possibilité de **cumuler** avec les autres aides locales de Toulouse Métropole (prime éco-rénovation, prime solaire thermique)

*Rappel : les **taux d'écrêtement** à appliquer ne changent pas (respectivement **100%** et **80%** de la dépense TTC pour les ménages aux revenus très modestes et modestes)*

4. Avec quels moyens ?

a. Les aides financières



Prime éco-rénovation de Toulouse Métropole

- **Propriétaires occupants qui résident sur la Métropole**
- Sur la base d'un audit énergétique MAR et travaux fait par des Pro RGE
 - Prime gain énergétique **≥ 40% : 1 000 €**
 - Prime BBC rénovation : **3 500 €** mais **5 000 €** si les travaux > 40 000 € TTC
 - Si vous êtes éligible à l'une ou l'autre des deux primes précédentes, possibilité de bénéficier en plus d'un bonification pour l'usage de « **matériaux biosourcés** ».
Bonus jusqu'à **2 500 €**
- Voici le lien pour mobiliser la prime éco-rénovation :
[Démarche en ligne pour la Prime éco-rénovation](#)

4. Avec quels moyens ?

a. Les aides financières



Prime solaire thermique de Toulouse Métropole

- **Propriétaires occupants qui résident sur la Métropole**
- Limite d'**1 projet / an**
- Bâtiment de **plus de deux ans**

- **25% du montant HT** de l'installation
 - plafonnée à **300 €/m²**
 - dans la limite de **1 000 € / projet**

Voici le lien pour mobiliser la prime éco-rénovation :

[Démarche en ligne pour la Prime solaire](#)

4. Avec quels moyens ?

a. Les aides financières



PLAFONDS DES DEPENSES ELIGIBLES HT		MENAGES AUX REVENUS TRES MODESTES	MENAGES AUX REVENUS MODESTES	MENAGES AUX REVENUS INTERMEDIAIRES	MENAGES AUX REVENUS SUPERIEURS
GAIN DE 2 CLASSES	40 000 €			45 %	10 %
GAIN DE 3 CLASSES	55 000 €	80 %	60 %	50 %	15 %
GAIN DE 4 CLASSES OU PLUS	70 000 €				20 %
BONIFICATION « SORTIE DE PASSOIRE ENERGETIQUE »		+ 10 %			
AIDES DU PIG DE TOULOUSE METROPOLE Uniquement pour les ménages très modestes ou modestes		+ 20 %	+ 10 %		
PRIMES ECO-RENOVATION TOULOUSE METROPOLE Uniquement pour les propriétaires occupants		Jusqu'à 8 500 € (voir conditions)			
PRIME SOLAIRE DE TOULOUSE METROPOLE Uniquement pour les propriétaires occupants		Jusqu'à 1 000 € (voir conditions)			
ECRETEMENT du montant TTC des travaux dans le respect du plafond des dépenses éligibles		100 %	90 %	80 %	60 %

4. Avec quels moyens ?

a. Les aides financières



Eco-PTZ de l'Etat proposé par les [banques partenaires](#)

1 éco-PTZ par logement, éventuellement avec éco-PTZ complémentaire dans les 5 ans.

Respect de l'une des 3 options suivantes :

	Une ou plusieurs actions			Performance énergétique globale gain \geq 35% Classe \geq E	Assainissement collectif ANC
	1 action	2 actions	3 actions ou plus		
Montant maxi	15 000 € (7 000 € fenêtres)	25 000 €	30 000 €	50 000 €	10 000 €
Durée	3 à 15 ans			3 à 20 ans	3 à 15 ans

4. Avec quels moyens ?

b. Les artisans

Faire appel à des artisans qualifiés

Certification « Reconnu Garant de l'Environnement » créée par l'ADEME et le Gouvernement

Pour trouver un artisan RGE :



france-renov.gouv.fr

OU



<https://renov.pro.toulouse-metropole.com/>



Retrouvez également tous les artisans (RGE) ayant signés la charte d'engagement que Toulouse Métropole a élaboré avec plusieurs partenaires :

Entreprise RGE ou un architecte | Domaines de travaux d'une entreprise

Trouver un professionnel Reconnu Garant de l'Environnement (RGE)

Code Postal
Saisissez une ville ou un code postal

Saisissez votre localisation

Rayon de recherche
Distance maximale des entreprises

Type de travaux
Overtures, isolation, étude thermique, etc.

Sélectionnez

toulouse métropole

À PROPOS | ESPACE PROFESSIONNELS

Trouvez le bon professionnel pour vos travaux de rénovation énergétique à Toulouse Métropole

QUE RECHERCHÉZ VOUS ?
Audit, Isol.

LOCALISATION
Code postal

Logement individuel
Copropriété (moins de 20 logements)
Copropriété (plus de 20 logements)

RECHERCHER

Prenez contact avec votre espace conseil France Renov' pour être accompagné·e





4. Avec quels moyens ?

c. Les ressources documentaires

- Formulaire de contact en ligne :

[Toulouse Métropole Renov' : Demande de conseil \(toulouse-metropole.fr\)](https://toulouse-metropole.fr/renov/demande-de-conseil)

- MPR de l'ANAH

www.maprimerenov.gouv.fr/

- MPR Accompagné de l'ANAH

<https://monprojet.anah.gouv.fr/>

- Prime Eco-Rénovation de Toulouse Métropole :

<https://demarches-tm.eservices.toulouse-metropole.fr/habitat/prime-eco-renovation-2/>

- Éco-PTZ des banques

[Tout savoir sur l'Éco-prêt à taux zéro \(ecologie.gouv.fr\)](https://ecologie.gouv.fr/eco-prêt-à-taux-zéro)

- Annuaire des diagnostiqueurs DPE :

<https://diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr/index.action>



4. Avec quels moyens ?

c. Les ressources documentaires

- [Guide des aides financières 2025](#) (version mars 2025)
- [Guide pas à pas pour les demandes d'aides MaPrimeRénov'](#) (ANAH, juillet 2024)
- [Guide des règles d'or de Mon Accompagnateur Rénov'](#) (ANAH, 2024)
- [Méthodes d'analyses de devis](#) réalisés par la Maison de l'énergie avec les professionnels signataires de la Charte d'engagement.



MERCI DE VOTRE ATTENTION !

Temps d'échanges